



N° d'épreuve FFM — **144**
Moto-Club — **MOTO-CLUB de GLÉNAC**
N° d'affiliation — **07/1647**
Date — **27 Mars 2022**
Lieu — **GLÉNAC - 56200 LA GACILLY**
Organisateur technique - **MOTO-CLUB de GLÉNAC**
E-mail — **contact@motoclub-glenac.com**
Téléphone — **07 69 45 04 10**

CDF NATIONAL 250cc

REGLEMENT PARTICULIER 2022

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Nicolas ORIÉROUX	Licence : 114029
Délégué FFM (Président du Jury)	Jérôme CASSIN	Licence : 062806
Membre du Jury	Philippe LAINE	Licence : 014228
Membre du Jury	Alain THIBAUT	Licence : 302597
Commissaire technique responsable	Yves BAUCHER	Licence : 122008
Responsable du chronométrage	Emmanuel NARVOR	Licence : 192197

Article 3 Catégories & Engagements

National 250cc

Age ----- 13 ans minimum en 125cc 2T
15 ans minimum en 250cc 4T
Licences ---- NCO / Inter / NJ / LUE
Cylindrée ---- Classe 2
Plaques ---- Numéro blanc sur fond noir

Seuls les pilotes qui n'ont pas été classés dans les 10 premiers d'un Championnat de France Elite lors des 3 dernières années pourront participer au championnat de France National 250cc.

Primes d'arrivée :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	160 €	6 ^{ème}	100 €	11 ^{ème}	67 €	16 ^{ème}	55 €
2 ^{ème}	140 €	7 ^{ème}	90 €	12 ^{ème}	65 €	17 ^{ème}	52 €
3 ^{ème}	130 €	8 ^{ème}	82 €	13 ^{ème}	63 €	18 ^{ème}	50 €
4 ^{ème}	120 €	9 ^{ème}	76 €	14 ^{ème}	60 €	19 ^{ème}	47 €
5 ^{ème}	110 €	10 ^{ème}	70 €	15 ^{ème}	58 €	20 ^{ème}	45 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable ... **Dr Élisabeth LARNICOL**

Nombre de secouristes **10**

Hôpital le plus proche **REDON (35)**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **15 mn**

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **Circuit de motocross de Glénac**

Adresse **Branféré - GLÉNAC 56200 LA GACILLY**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1460 m**

Largeur minimum de la piste **6,5 m**

Largeur de la grille **37 m**

Longueur de la ligne droite de départ **75 m**

Nombre d'OCP* **21**

**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité Moto :

Pendant les essais : **45**

En manche : **45**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : **15 Janvier 2022**



Moto-Club de Glénac
Branféré - GLÉNAC
56200 - LA GACILLY
Tél : 07 69 45 04 10
contact@motoclub-glenac.com
www.motoclub-glenac.com
Siret : 511 561 385 00014 - n° FFM : 07-1647

Visa de la Ligue

Date : **17/01/2022**

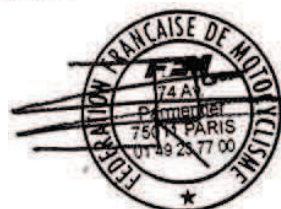
**LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE
DE BRETAGNE**

18 rue Pierre de Coubertin - Brézillet
22440 PLOUFRAGAN
02 96 76 25 77
ligue-moto.bretagne@orange.fr
SIRET 319 357 364 00060 - APE 9312Z

Visa de la FFM

Date : **26/01/2022**

Numéro : **22/0034**





N° d'épreuve FFM — **144**
Moto-Club — **MOTO-CLUB de GLÉNAC**
N° d'affiliation — **07/1647**
Date — **27 Mars 2022**
Lieu — **GLÉNAC - 56200 LA GACILLY**
Organisateur technique - **MOTO-CLUB de GLÉNAC**
E-mail — **contact@motoclub-glenac.com**
Téléphone — **07 69 45 04 10**

CDF NATIONAL 450cc

REGLEMENT PARTICULIER 2022

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Nicolas ORIÉROUX	Licence : 114029
Délégué FFM (Président du Jury)	Leslie QUINCÉ-LÉGER	Licence : 215118
Membre du Jury	Philippe LAINE	Licence : 014228
Membre du Jury	Alain THIBAUT	Licence : 302597
Commissaire technique responsable	Yves BAUCHER	Licence : 122008
Responsable du chronométrage	Emmanuel NARVOR	Licence : 192197

Article 3 Catégories & Engagements

National 450cc*

Age ----- 15 ans minimum
Licences ---- NCO / Inter / NJ / LUE
Cylindrée ---- Classes 3 & 4
Plaques ---- Numéro noir sur fond blanc

* Les pilotes devront opter pour une classe lors de la première épreuve de classement et n'auront plus la possibilité d'en changer dans la suite du Championnat.

En cas de changement de machine entre les manches, le pilote devra repartir avec une machine de la même classe que celle choisie à la manche précédente.

Seuls les pilotes qui n'ont pas été classés dans les 10 premiers d'un Championnat de France Elite lors des 3 dernières années pourront participer au championnat de France National 450cc.

Primes d'arrivée :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	160 €	6 ^{ème}	100 €	11 ^{ème}	67 €	16 ^{ème}	55 €
2 ^{ème}	140 €	7 ^{ème}	90 €	12 ^{ème}	65 €	17 ^{ème}	52 €
3 ^{ème}	130 €	8 ^{ème}	82 €	13 ^{ème}	63 €	18 ^{ème}	50 €
4 ^{ème}	120 €	9 ^{ème}	76 €	14 ^{ème}	60 €	19 ^{ème}	47 €
5 ^{ème}	110 €	10 ^{ème}	70 €	15 ^{ème}	58 €	20 ^{ème}	45 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable ... **Dr Élisabeth LARNICOL**

Nombre de secouristes **10**

Hôpital le plus proche **REDON (35)**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **15 mn**

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **Circuit de motocross de Glénac**

Adresse **Branféré - GLÉNAC 56200 LA GACILLY**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1460 m**

Largeur minimum de la piste **6,5 m**

Largeur de la grille **37 m**

Longueur de la ligne droite de départ **75 m**

Nombre d'OCP* **21**

**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité Moto :

Pendant les essais : **45**

En manche : **45**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : **15 Janvier 2022**



Moto-Club de Glénac
Branféré - GLENAC
56200 - LA GACILLY
Tél : 07 69 45 04 10
contact@motoclub-glenac.com
www.motoclub-glenac.com
Siret : 511 561 185 00014 - n° FFM : 07-1647

Visa de la Ligue

Date : **17/01/2022**

LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE DE BRETAGNE

18 rue Pierre de Coubertin - Brézillet
22440 PLOUFRAGAN
Tél : 02.96.76.25.77
ligue.moto.bretagne@orange.fr
SIRET 319 357 304 00060 - APE 9312Z

Visa de la FFM

Date : **26/01/2022**

Numéro : **22/0034**



Championnat de France 450cc/250cc GLENAC - 27 mars 2022

HORAIRES PREVISIONNELS - 2 séries CF 250/450

Contrôles administratif et technique
samedi de 15H à 20H : Championnat de France 450cc/250cc et Trophée
Dimanche de 7H à 8H : Trophée

Dimanche matin



Moto-Club de Glénac
Branféré - GLENAC
56200 - LA GACILLY
Tél : 07 69 45 04 10
contact@motoclub-glenac.com
www.motoclub-glenac.com
Siret : 511 561 185 00014 - n° FFM : 07-1647

07h30 : Briefing commissaires

07h50 : Briefing pilotes

08h15 - 08h30 : Essais libres - Trophée Club - 15 mn

08h35 - 08h40 : Tests de départ Chpt France 450cc - 5 mn - Groupe A

08h40 - 09h00 : Essais libres - Chpt France 450cc - 20 mn - Groupe A

09h05 - 09h10 : Tests de départ Chpt France 450cc - 5 mn - Groupe B

09h10 - 09h30 : Essais libres - Chpt France 450cc - 20 mn - Groupe B

09h35 - 09h40 : Tests de départ Chpt France 250cc - 5 mn - Groupe A

09h40 - 10h00 : Essais libres - Chpt France 250cc - 20 mn - Groupe A

10h05 - 10h10 : Tests de départ Chpt France 250cc - 5 mn - Groupe B

10h10 - 10h30 : Essais libres - Chpt France 250cc - 20 mn - Groupe B

Pause

10h40 - 11h00 : Essais chrono qualificatifs Chpt France 450cc - 20 mn - Groupe A

11h05 - 11h25 : Essais chrono qualificatifs Chpt France 450cc - 20 mn - Groupe B

11h30 - 11h50 : Essais chrono qualificatifs Chpt France 250cc - 20 mn - Groupe A

11h55 - 12h15 : Essais chrono qualificatifs Chpt France 250cc - 20 mn - Groupe B

Repas

Dimanche après-midi

13h30 - 13h40 : Tour de reconnaissance Chpt France 250cc/450cc non qualif. - 10 mn

13h40 - 14h00 : Manche non qualifiés Chpt France 250cc/450cc - 15 mn + 1 T

14h05 - 14h15 : Tour de reconnaissance Chpt France 450cc - 10 mn

14h15 - 14h45 : Manche 1 - Chpt France 450cc - 25 mn + 1 T

14h50 - 15h00 : Tour de reconnaissance Chpt France 250cc - 10 mn

15h00 - 15h30 : Manche 1 - Chpt France 250cc - 25 mn + 1 T

Pause

15h45 - 15h50 : Tour de reconnaissance Trophée Club 5 mn

15h50 - 16h15 : Manche 1- Trophée Club - 20 mn + 1 T

16h20 - 16h30 : Tour de reconnaissance Chpt France 450cc - 10 mn

16h30 - 17h00 : Manche 2 - Chpt France 450cc - 25 mn + 1 T

17h05 - 17h15 : Tour de reconnaissance Chpt France 250cc - 10 mn

17h15 - 17h45 : Manche 2 - Chpt France 250cc - 25 mn + 1 T

17h50 - 18h15 : Manche 2 - Trophée Club - 20 mn + 1 T

Remise des Prix - Chpt France 250cc/450cc et Trophée club



Coordonnées GPS

Grille de Départ

Nord : 47°43'33"
Ouest : 02°09'43"

Latitude : 47.72583

Longitude : -2.161944

Le 28/01/2020



Branféré - GLENAC 56200 LA GACILLY

Téléphone : 07 69 45 04 10

Longueur : 1460m, larg. moyenne piste 6,5m

Grille : 45 pilotes - 21 commissaires - 10 secouristes